

Avant la mise en vente de votre bien dans notre étude, il est fortement conseillé de le faire évaluer (*cf Evaluation/Expertise*).

Le coût de l'expertise succincte ou de l'avis de valeur sera remboursé par l'étude si la négociation est réalisée par notre intermédiaire.

La mise en vente se concrétise par la signature d'un mandat de vente simple ou exclusif.

Nos missions :

- Constitution du dossier de vente et commercialisation du bien,
- Organisation des visites et compte rendu d'activité,
- Réception des offres d'achat,
- Rédaction de l'avant-contrat,
- Suivi et formalités,
- Rédaction de l'acte de vente,
- Formalités de publicité et d'enregistrement.

Nous vous accompagnons dès votre intention de vendre jusqu'à la signature de l'acte authentique et le versement du prix.

► **Honoraires de négociation :**

Conformément au b) du 4° de l'article annexe 4-9 du Décret n°2016-23 du 26 février 2016 relatif aux tarifs de certains professionnels du droit et au fonds interprofessionnel de l'accès au droit et à la justice, et aux articles L.444-1 alinéa 3 et R.444-3 du Code de commerce, les honoraires de négociation se calculent de la manière suivante

L'étude vous propose 2 Solutions de mise en vente :

◆ **Mise en Vente "Traditionnelle" :**

1°) forfaitairement, à 1.500,00 € Hors Taxes, jusqu'à 15.000,00 € de prix,

2°) 10 % Hors Taxes de 15.000,01 € jusque 40.000,00 € de prix,

3°) 2,5 % Hors Taxes au-delà de 40.000 € de prix.

TVA en sus sur le tout

L'honoraire de négociation sera recalculé, en fonction de l'offre retenue par le MANDANT, selon le présent barème. Le paiement de l'honoraire de négociation s'effectuera comptant le jour de la signature de l'acte de vente.

Exemple : Pour une mise en vente au prix de 200.000 € net vendeur, nos honoraires seront de 9 600 €.

◆ **Mise en vente via la procédure "Immo-Interactif" :**

1°) forfaitairement, à 1.650,00 € Hors Taxes, jusqu'à 15.000,00 € de prix,

2°) 11 % Hors Taxes de 15.000,01 € jusque 40.000,00 € de prix,

3°) 2,8 % Hors Taxes au-delà de 40.000 € de prix.

TVA en sus sur le tout

L'honoraire de négociation sera recalculé, en fonction de l'offre retenue par le MANDANT, selon le présent barème. Le paiement de l'honoraire de négociation s'effectuera comptant le jour de la signature de l'acte de vente.

Exemple : Pour une mise en vente au prix de 200.000 € net vendeur, nos honoraires seront de 10 656 €.